

CAP SECTEUR B

(tertiaire et services)

SUJET

EPREUVE : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

DUREE : 1 heure

COEFFICIENT : 1



Le présent sujet comporte 5 pages numérotées 1/5 à 5/5
Répondre sur les feuilles du sujet et les rendre avec la copie



Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables et alphanumériques sont autorisées à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimantes.

Surface de base maximum admise : 21cm x 15 cm

1 – ENTREPRISE – VIE PROFESSIONNELLE – 5 points

Aurélie 19 ans est embauchée comme secrétaire dans une grande surface à 1 kilomètre de chez elle. En se rendant directement de son domicile à son lieu de travail, elle glisse sur le bord du trottoir, elle se fait une fracture au bras.

1) A partir du texte ci-dessous, préciser le type d'accident dont il s'agit

➤

L'accident du travail	L'accident du trajet
<ul style="list-style-type: none">- Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail.- L'accident se caractérise par un fait :<ul style="list-style-type: none">• soudain, c'est-à-dire imprévisible ;• provoqué par un phénomène extérieur au corps humain.- Tout accident survenu sur le lieu de travail et pendant le temps de travail est un accident du travail.	<ul style="list-style-type: none">- L'accident de trajet est l'accident survenu au salarié sur le trajet aller-retour, entre :<ul style="list-style-type: none">• d'une part, son lieu de travail ;• d'autre part, sa résidence habituelle ou le lieu auquel il se rend pour prendre ses repas.- Pour que l'accident de trajet soit reconnu :<ul style="list-style-type: none">• le salarié ne doit pas faire de détours dictés par l'intérêt personnel ;• le trajet ne doit pas être interrompu.

Source : Plein Pot VSP Foucher

2) Suite à son accident, Aurélie aura à accomplir quelques démarches :

2.1 - Qui Aurélie doit-elle prévenir de cet accident ?

➤

Dans quel délai ?

➤

2.2 – Quel est l'organisme que l'employeur doit prévenir ?

➤

Dans quel délai ?

➤

2.3 – Quel document l'employeur doit-il remettre à Aurélie ?

➤

3) Lire le texte extrait du Code de la Sécurité Sociale 1997 et préciser les prestations dont Aurélie va bénéficier :

- prestations en nature :

➤

➤

- prestation en espèces :

➤

Incapacité temporaire	Incapacité permanente
<p>♦ Prestations en nature</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les soins (frais de médecin, chirurgien, hospitalisation, radiologie, rééducation, prothèses et appareillage, frais pharmaceutiques) sont gratuits, le malade n'a pas à faire l'avance des frais, c'est la C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) qui les règle directement aux praticiens. - La rééducation professionnelle, le salarié devenu inapte à exercer sa profession à la suite d'un accident du travail a le droit d'être admis gratuitement dans un établissement de rééducation professionnelle ou d'être placé chez un employeur pour y apprendre l'exercice d'une profession de son choix, sous réserve de présenter les conditions d'aptitude requises. La décision est prise par la Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP). 	<p>♦ Prestations en espèces : le jour de l'accident est considéré comme jour de travail et est donc payé par l'employeur. Les indemnités journalières versées au titre des accidents du travail ou des maladies professionnelles sont identiques. Elles correspondent à 60% du salaire brut pendant les 28 premiers jours d'arrêt consécutifs et à 80% au-delà.</p> <p>Incapacité permanente Si la blessure est grave et entraîne une diminution de la capacité physique du salarié, celui-ci, pendant la durée des soins jusqu'à la consolidation de la blessure, est considéré comme en incapacité temporaire. Après consolidation, le blessé percevra une « rente » qui dépendra : 1° du salaire de la victime, 2° du taux d'incapacité de la victime.</p> <p style="text-align: right;"><i>Source : Code de la Sécurité Sociale , 1997</i></p>

2 – SANTE – 7 points

A midi, Aurélie déjeune rapidement sur son lieu de travail à la cafétéria.

Son déjeuner habituel est composé d'un steak haché, de frites, d'un coca-cola et d'une glace.

1) Compléter le tableau suivant :

Aliment	Deux composants alimentaires principaux par plat au choix entre = Glucides-Lipides-Eau-Protides	Rôle des composants dans l'organisme (au choix entre : énergétique-fonctionnel-bâtisseur ou plastique)
Steack haché	♦	♦
	♦	♦
Frites	♦	♦
	♦	♦
Coca Cola	♦	♦
	♦	♦
Crème glacée	♦	♦
	♦	♦

2) A partir du document 1, ci-dessous, relever deux défauts dans l'alimentation des français et citer une conséquence pour chacun sur la santé :

DEFAUTS	CONSEQUENCES SUR LA SANTE
➤	➤
➤	➤

DOCUMENT 1

Tous à table !

Sécurité alimentaire, OGM... Chaque jour apporte son lot d'informations nouvelles et parfois contradictoires, à tel point qu'il est bien difficile de faire le tri pour savoir ce que l'on mange réellement aujourd'hui en France, et encore plus, ce qu'il faudrait manger...



DESTRUCTURATION DES REPAS : LA RÉSISTANCE FRANÇAISE.

Fastfood, plateau-télé, grignotage : les exemples ne manquent pas à ceux qui prophétisent la mort prochaine des traditions culinaires et gastronomiques françaises. Pourtant, des études récentes sur le régime alimentaire des français montrent que le repas familial traditionnel est encore fortement ancré dans nos habitudes, en particulier pour le dîner, qui permet à la famille de se retrouver autour de

goûts partagés. D'où l'importance de veiller à ce qu'il soit harmonieusement composé.

UN ÉQUILIBRE ENCORE UN PEU DIFFICILE À ATTEINDRE...

Pour être équilibrée, notre alimentation doit nous apporter quotidiennement 2 000 kcal (pour les femmes) et 2 700 kcal (pour les hommes), fournies à 55 % par les glucides, 10 à 15 % par les protéines et 30 à 35 % par les lipides.

Or l'étude SU.VI.MAX* actuellement en cours, met en lumière deux de nos principaux défauts :

1) Trop de lipides (près de 40 %), dont en particulier trop d'acides gras saturés (matières grasses d'origine animale présentes dans le beurre, la crème fraîche ou les fromages...), qui représentent environ 50 % des lipides que nous consommons au lieu des 25 % recommandés.

2) Trop d'alcool, puisque la part de l'alcool représente environ 5 % des apports énergétiques chez les femmes et 10 % chez les hommes, et qu'elle tend à augmenter régulièrement. Conclusion : graisses et alcool, à consommer avec une égale modération !

* Etude Prévention Nutrition Santé

3) Citer deux erreurs commises par Aurélie dans la composition de son déjeuner.

➤

➤

3 – CONSOMMATION – 4 points

Aurélie décide l'achat d'un véhicule pour lequel elle demande un crédit de 25000 F à sa banque.

1) Donner deux avantages et deux inconvénients d'un achat à crédit.

Deux avantages :

➤

➤

Deux inconvénients :

➤

➤

2) Dans quelle catégorie de dépenses doit-on classer l'achat du véhicule à crédit ?

➤

3) Citer deux dépenses liées à l'utilisation d'un véhicule.

➤

➤

4 – ENVIRONNEMENT – 4 points

La pollution atmosphérique provoque une gêne respiratoire à Aurélie.

A partir du texte, répondre aux questions suivantes :

La loi prévoit des plans régionaux de protection de l'atmosphère ainsi que des mesures d'urgence en cas de pics de pollution. Ces dernières concernent essentiellement la diminution du trafic automobile (circulation sélective des véhicules en fonction des plaques minéralogiques, les numéros pairs circulant les jours pairs, les numéros impairs les jours impairs) en favorisant les transports en commun et le covoiturage si nécessaire.

Aménagement de l'espace géographique Jean-Paul Deléage.

1) Relever la source de pollution responsable du pic de pollution.

➤

2) Citer deux mesures permettant de limiter le trafic automobile.

➤

➤

3) Indiquer une autre nuisance provoquée par l'automobile.

➤